

Plainte contre une avocate

Par dabodo, le 14/05/2008 à 22:08

bonjour,

mon beau père est assigné en civil par son frère représenté par une avocate.

Outre l'objet de l'assignation qui est fausse avec la production de pièces fausses (et oui ...), l'avocate en première audience aujourd'hui exigeait une comparution sur le champs, alors qu'elle ne nous avait pas donné ses pièces.

Nous ne lui avions d'ailleurs pas donné les nôtres non plus.

Face a notre demande de renvoi et son refus catégorique le juge de proximité nous a demandé de voir ensemble dans l'arrière salle.

Non seulement l'avocate nous a pris pour des imbéciles mais en plus elle a déclaré à mon beau père "estimez vous heureux que votre frère ne demande pas plus alors que vous n'êtes même pas son vrai frère".

dans les faits mon beau père a été reconnu par le mari de sa mère quelques mois avant sa naissance mais ce n'est pas il est vrai son père biologique.

Choqué, mon beau père déjà gravement malade en est aujourd'hui particulièrement affecté.

Aussi, je me demandais s'il était posible de déposer une plainte pour diffamation contre l'avocate mais également le frère de mon beau père ?

L'avocate a dit ses mots devant mon beau frère, mon beau père et moi même, probablement

pour nous destabilisera avant l'audience.

bien que cela n'ait rien à voir avec la procédure, doit on en parlé au juge de proximité à la prochaine audience ?

Quels risques et conséquences ?

Merci pour votre aide.

Mon be

Par jeetendra, le 15/05/2008 à 11:49

bonjour, si vous avez une réclamation à faire à l'encontre de cette avocate, adressez vous au Conseil de l'Ordre des Avocats dont elle dépend pour élever une protestation, cordialement

Par Marion2, le 15/05/2008 à 17:14

Vous ne pouvez pas déposer une plainte en diffamation puisque l'avocate a dit la vérité. Il est certain que ses paroles sont très dérangeantes et qu'elle n'avait pas lieu de les tenir. Vous devriez en informer l'ordre des avocats. Faites établir si possible un certificat médical pour votre beau-père en expliquant son état de santé et les troubles qui ont été provoqués par les paroles de l'avocate

Par dabodo, le 15/05/2008 à 21:38

merci